



" Les Harkis obtiennent gain de cause devant la Cour européenne des droits de l'Homme, à propos de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'Homme rendu le 4 avril 2024 " par M. Charles Tamazount

25 OCTOBRE 2024
17H00 à 18H30

ARSENAL
Amphithéâtre Couzinet



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Institut de Recherche en Droit Européen,
International et Comparé

PLUS d'INFOS sur IRDEIC.UT-CAPITOLE.FR